

MANUEL UTILISATEUR



INDEX	Page No
1. INTRODUCTION	3
2. PLANS ET CARACTERISTIQUES	4-5-6
3. INFORMATION DE SECURITE	7
3.1 categorie de conception	7
3.2 poids de l'equipage	7
3.3 materiel de securite	8
3.4 ressalage	8
3.5 caissons	8
3.6 homme a la mer	8
3.7 moteur hors bord	9
3.8 remorquage, mouillage et amarrage	9
3.9 regles d'or	10
4. ENTRETIEN	10
Nombre total de pages	10

1. INTRODUCTION

Nous vous remercions d'avoir choisi un *420* 2win.

Ce document a été conçu pour vous permettre de vous faire plaisir avec votre bateau en toute sécurité. Il regroupe les détails du bateau, les équipements fournis et des recommandations concernant l'entretien courant. Lisez-le de façon attentive avant d'utiliser votre bateau.

Si c'est votre premier bateau, ou si vous n'avez pas l'habitude de naviguer sur ce type de bateau, assurez vous que vous avez les connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour l'utiliser en toute sécurité. Votre revendeur, votre fédération Nationale ou votre club de voile se fera un plaisir de vous guider pour vous permettre de compléter votre formation.

Gardez ce manuel en lieu sur et remettez le au nouveau propriétaire en cas de vente de votre bateau.

Toute l'équipe de 2win vous souhaite une bonne navigation.

2. PLANS ET CARACTERISTIQUES

EC DECLARATION OF CONFORMITY TO DIRECTIVE 94/25/CE

I declare that the craft described as:

420
2win

Complies with the following Standards:

ISO10087, ISO10240, ISO12215, ISO8666, ISO14945

Specification AND DRAWINGS

Identification

Hull Identification Number (HIN):

F	R	-	T	W	N														
---	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Record the HIN of your boat in the space above

Dimensions

Length Overall (LOA) ¹ :	4.23 m
Beam:	1.68 m
Displacement, Light Craft Condition:	100 kg
Maximum upwind Sail Area:	10.25 m ²
Maximum downwind Sail Area:	19.27 m ²

Figure 2.1 : vue latérale

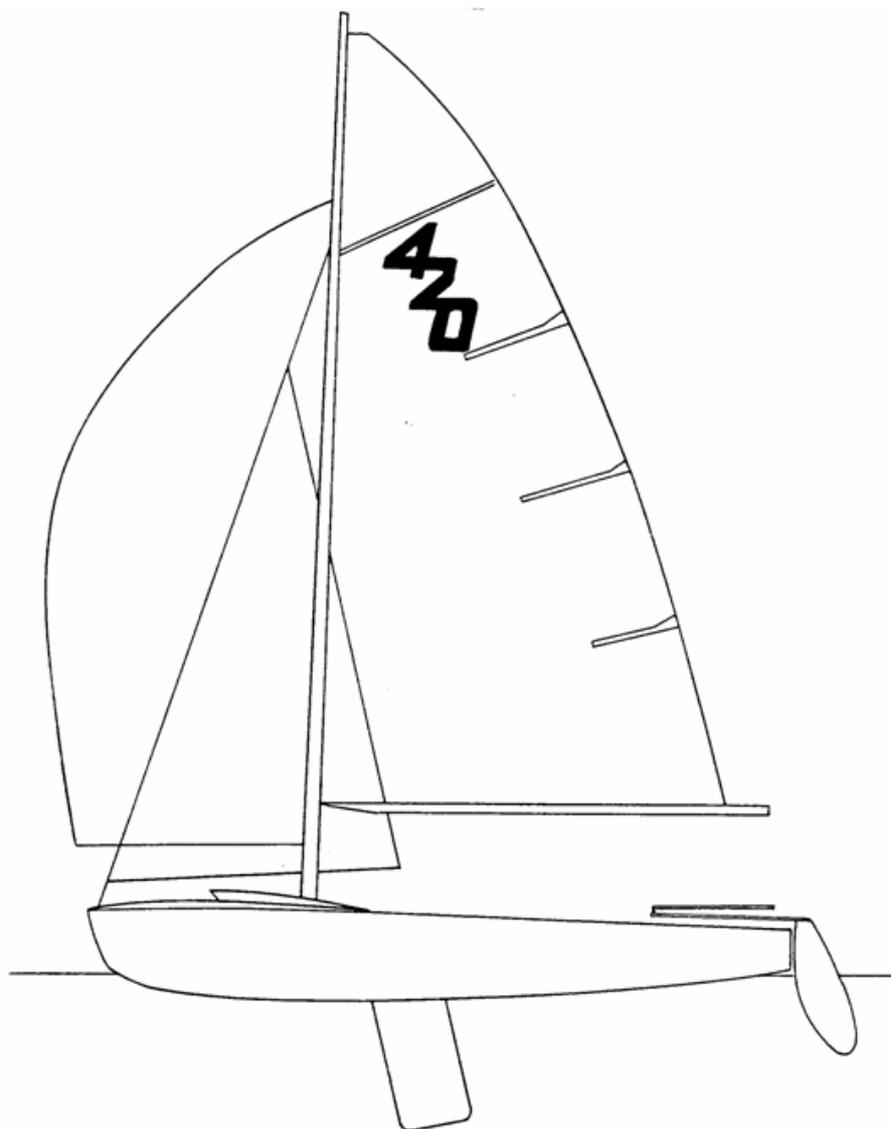
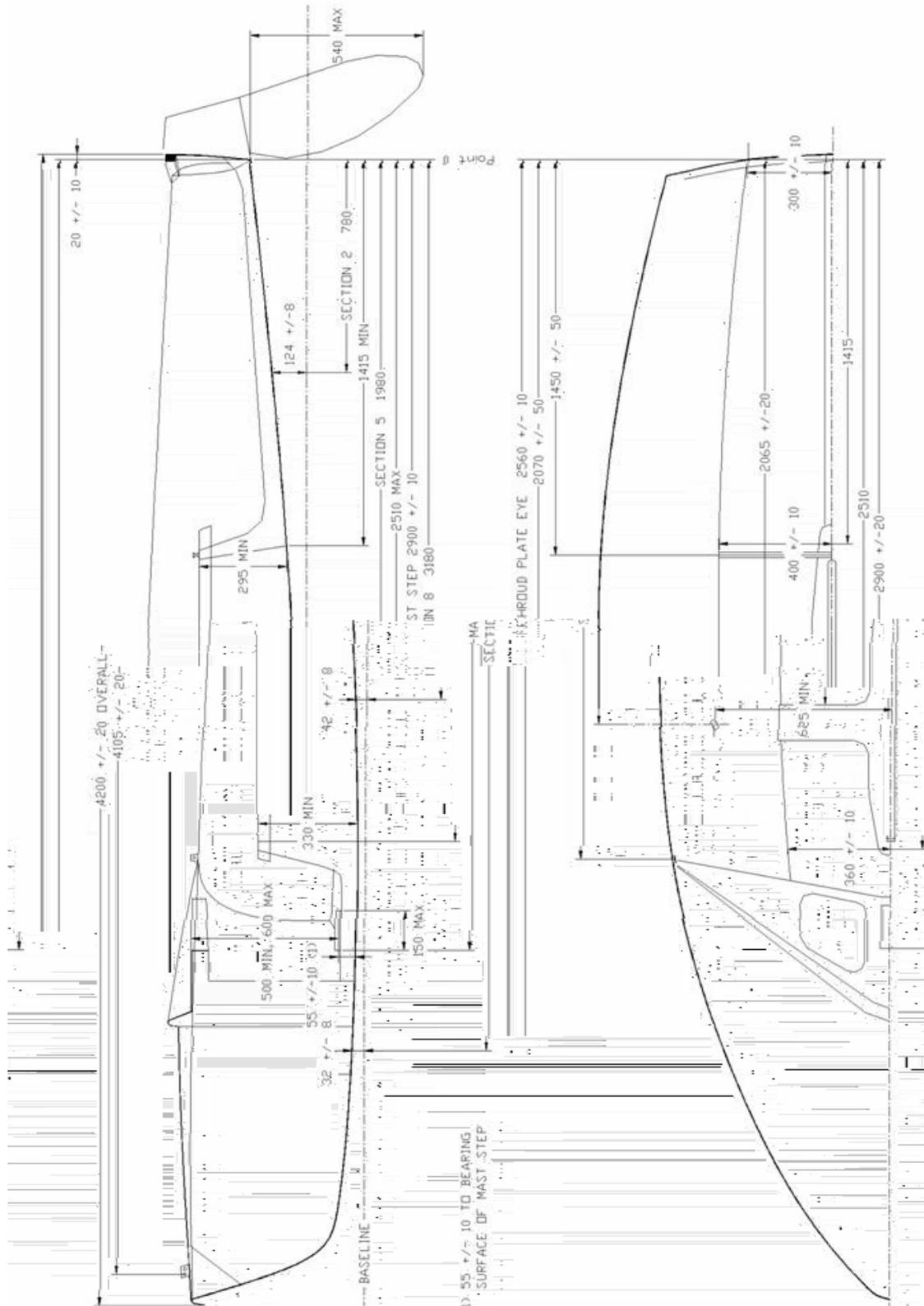


Figure 2.2 : PLAN DE PONT



3. INFORMATION DE SECURITE

3.1. CATEGORIE DE CONCEPTION

Le *420* est un bateau construit en catégorie C.

- Catégorie de conception: C – a proximité de la côte
- Condition d'utilisation: Navigation côtière, baies, estuaires et lacs
- Force de vent (échelle de beaufort): Jusqu'à force 6 inclus
- Hauteur de vague, $H_{1/3}$: Jusqu'à 2 mètres inclus

Le *420* en accord avec la catégorie de construction, est soumis à:

- Un équipage avec expérience de navigation suffisante.
- Une construction et un entretien régulier du bateau.

Les utilisateurs sont avisés que:

- L'équipage doit être convenablement entraîné.
- Le bateau ne doit pas être chargé au delà du poids maximum autorisé.
- La stabilité est modifiée par tout poids rajouté en hauteur.

3.2. CHARGE MAXI

le poids maximum autorisé pour le *420* est de 210 kg et le nombre maximum de personnes est de trois.

chargement	Maximum, kg
Equipage, 3 personnes	210
Poids constructeur maximum	210

Le *420* peut être redressé par une seule personne d'un poids minimum de 60 kg.

- ! Si vous souhaitez ajouter de l'accastillage sur votre bateau, lors du montage assurez vous de l'étanchéité des accessoires fixés dans les caissons.

3.6 Homme à la mer

Pour récupérer un homme a la mer:

- Le barreur doit amener le bateau juste sous le vent de la personne a remonter a bord.
- Le barreur équilibre son bateau au gouvernail et a la voile de façon a compenser le poids de l'équipier lors de l'embarquement.
- L'équipier doit embarquer par le coté au vent du bateau en utilisant la combinaison de plusieurs de ces prises : le hauban au vent, le câble de trapèze, et la sangle de rappel située au fond du bateau.

3.7 UTILISATION D'UN MOTEUR HORS BORD

- ! Le 420 n'est pas conçu, ni adapté pour être équipé d'un moteur hors bord, et aucune modification n'est possible pour en installer un en toute sécurité.

3.8 REMORQUAGE, MOUILLAGE ET AMARRAGE

Remorquage

Si vous devez faire remorquer votre 420, procédez de la façon suivante:

- Amarrez le bout de remorquage autour du mat ou a la ferrure d'étai.
- Remonter complètement la dérive
- Restez a la barre. En cas de perte du gouvernail, installez vous au fond du bateau.

Mouillage

Le 420 n'est pas conçu ou équipé pour être mouillé et cela ne devrait normalement pas arriver. Vous devez en permanence être maître de votre bateau lorsque celui-ci navigue.

En cas d'absolu nécessité, il est possible de mouiller en amarrant votre ligne de mouillage au niveau du pied de mat, l'équipage devant rester a bord. Si l'équipage doit quitter le bateau au mouillage, il est conseillé de dessaler le bateau.

Amarrage

Le 420 n'est pas conçu ou équipé pour être amarré et cela ne devrait normalement pas arriver. Vous devez en permanence être maître de votre bateau lorsque celui-ci est à l'eau.

3.9 REGLES D'OR

Après un ressalage, assurez-vous que le barreur reprenne le contrôle de la barre le plus rapidement possible.

Eviter de sauter sur le mat ou dans les voiles, en cas de dessalage, si vous êtes au trapèze.

Ne jamais abandonner son navire (il est insubmersible).

4. ENTRETIEN

Pour conserver votre bateau en bon état, suivez ces quelques conseils:

- Asséchez votre bateau aussi souvent que possible.
- Ouvrez les bouchons de vidange lorsque vous êtes à terre.
- Pour éviter la corrosion, rincez votre bateau à l'eau douce après chaque navigation.
- Inspectez régulièrement l'accastillage et le gréement de votre bateau et réparez rapidement en cas de casse.
- Réparez toujours les petits problèmes, avant qu'ils ne se développent !
- Rincez vos voiles et faites les sécher avant de les ranger.
- Ne roulez jamais vos voiles mouillées ou humides, elles se piqueraient et s'abîmeraient très rapidement.
- Rangez vos voiles dans un endroit sec.

Introduction :

Nous vous conseillons de lire attentivement ce manuel pour utiliser votre bateau en toute sécurité.

Il contient les détails du navire, les informations relatives à l'utilisation et à la maintenance. Lisez-le attentivement et familiarisez-vous avec le bateau avant de l'utiliser.

Si c'est votre premier dériveur ou si vous avez changé de type de bateau, nous vous engageons vivement, pour votre confort et pour votre sécurité, de vérifier que vous avez l'expérience suffisante pour manœuvrer un tel bateau. Si ce n'est pas le cas, votre fédération nautique nationale ou votre revendeur pourront vous conseiller des écoles de voile qui vous permettront d'acquérir les compétences nécessaires et éventuellement de vous assister dans la prise en main de votre bateau.

Assurez vous que les conditions de vent et de mer prévu correspondent à la catégorie de votre bateau, et que vous-même et votre équipage êtes capable de manœuvrer le bateau dans ces conditions. Même lorsque votre bateau y est adapté, les conditions de mer et de vent correspondant aux catégories de conception A, B et C varient de la forte tempête pour la catégorie A à des conditions sévères pour le haut de la catégorie C, sujettes aux dangers de vagues ou de rafales anormales, et sont par conséquent des conditions dangereuses dans lesquelles seul un équipage expérimenté, en bonne forme, et entraîné, peut naviguer et manœuvrer de manière satisfaisante.

Ce manuel du propriétaire n'est pas un guide détaillé d'entretien ou de réparation. En cas de difficulté, faites appel au constructeur du bateau ou à son représentant.

Utiliser toujours les services d'un professionnel expérimenté pour l'entretien, le montage d'accessoires ou les modifications. Les modifications pouvant affecter les caractéristiques de sécurité du bateau doivent être évaluées, exécutées et documentées par des personnes compétentes. Le constructeur du bateau ne peut être tenu pour responsable de modifications qu'il n'aurait pas approuvé.

Dans certains pays, un permis de conduire ou une autorisation sont nécessaires ou des réglementations spécifiques sont en vigueur.

Entretenez toujours correctement votre bateau et tenez compte de la détérioration qui résulte du temps ou, le cas échéant, d'un usage important et inapproprié.

N'importe quel bateau (aussi solide soit-il) peut être sévèrement endommagé s'il est mal utilisé. Cela n'est pas compatible avec une navigation sûre. Ajuster toujours la vitesse et la direction du bateau aux conditions de mer.

Il convient que l'équipage ait à bord tout le matériel de sécurité (gilets de sauvetage etc.) correspondant au type de bateau, aux conditions météorologiques, etc. Ce matériel est obligatoire dans certains pays. Il convient que l'équipage soit familiarisé avec l'utilisation de tout le matériel de sécurité et avec les manœuvres de sécurité d'urgence

